

Tarifs exclusivement réservés aux habitants des Collectivités locales financeurs

TARIFS 2026/ 2027	Moins de 18 ans		Adulte
	Quotient Familial ≤ 700 €	Quotient Familial > 700 €	
Instrument (Cours de 30 min) (+ formation musicale/groupe/chorale/MAO)	435 €	450 €	500 €
Instrument (Cours de 45 min) (+ formation musicale/groupe/chorale/MAO)	655 €	680 €	730 €
Groupe instrumental / MAO (1h30)	200 €	215 €	215 €
Chorale Adulte (1h30)	170 €	185 €	185 €
Eveil musical, classe découverte ou chorale enfant (45 min)	190 €	200 €	

Tarifs pour les habitants des autres communes

TARIFS 2026 / 2027	Moins de 18 ans		Adulte
	QF ≤ 700 €	QF > 700 €	
Instrument (Cours de 30 min) (+ formation musicale/groupe/chorale/MAO)	750 €	765 €	775 €
Instrument (Cours de 45 min) (+ formation musicale/groupe/chorale/MAO)	965 €	995 €	1 000 €
Groupe instrumental / MAO (1h30)	340 €	355 €	355 €
Chorale Adulte (1h30)	265 €	285 €	285 €
Eveil musical, classe découverte ou chorale enfant (45 min)	330 €	340 €	

Nous invitons les familles à se renseigner auprès de leur commune de résidence ou auprès de l'école de musique pour savoir si la municipalité contribuera en 2026/2027 au financement des activités de l'Ecole de Musique.

+ Adhésion familiale annuelle (20 €)

La totalité du règlement de votre participation doit être versée au moment de l'inscription pour que celle-ci soit prise en compte. Vous avez la possibilité d'effectuer ce versement en un ou plusieurs chèques. Des aides peuvent être attribuées en fonction du statut, des ressources, de la composition familiale : Comité d'entreprise, Conseil Départemental, Msa (Pass loisirs).

Ces aides viendront en déduction du tarif annuel.

Réduction si inscription de plusieurs membres d'une même famille (en l'absence des aides ci-dessus) :

- 2 personnes : 5 % - 3 personnes : 7,5 % - 4 personnes : 10 % - 5 personnes : 15 %